



La Celle Saint-Cloud

LES CELLOIS S'EXPOSENT 16^{ème} édition

EXPOSITION du 12 au 27 septembre 2026

Salons de l'Hôtel de Ville

Vernissage, le **vendredi 11 septembre à 19h**

Invitée d'honneur : Patricia Sourice

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

Adopté par la délibération n° du date du 17 juin 2026

- L'exposition est ouverte aux **peintres, dessinateurs, sculpteurs, graveurs, photographes** (professionnels ou amateurs) **habitant exclusivement LA CELLE SAINT-CLOUD** et présentant un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois ;
- Il n'y aura pas de sélection et il ne sera perçu aucun droit d'accrochage. Seules les œuvres ne respectant pas les conditions de présentation citées ci-dessous seront refusées ;
- Chaque artiste aura la possibilité d'exposer **2 œuvres** ;
- L'inscription se fera à l'aide du bulletin ci-joint à **nous retourner avant le vendredi 02 juillet 2026** par courrier au Service des Affaires Culturelles – Exposition, à déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à envoyer par mail : lsecheresse@ville-lacellesaintcloud.fr ;
- Tout dossier, ou œuvre, (reçus hors délais seront refusés) reçu hors délais sera refusé
- Aucune œuvre ne pourra être retirée avant la fin de l'exposition et sous aucun prétexte, sans quoi, les participants seront de fait refusés lors de la prochaine édition.

PRÉSENTATION DES ŒUVRES

- Les œuvres sont libres de thème et de tendance ;
- Elles devront **porter au dos, lisiblement inscrits** : le nom, l'adresse de l'artiste et le titre de l'œuvre ;
- Les toiles et photographies devront être **munies d'un système d'accrochage fiable** ;
- **Format limité des œuvres : 50 Figure** (116 x 89 cm) ;
- Toutes les œuvres, sans exception, devront être **encadrées proprement ou présentées sous (cache-cloud)** Les collages sur cartons et les sous-verres seront refusés.
- Les sculptures devront être munies de **patins en feutres adhésifs** pour éviter de rayer les supports.

ASSURANCE

- Aucune assurance pour les œuvres exposées ne sera contractée par la Mairie de La Celle Saint-Cloud.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20260617-2026-03-13-DE
Date de réception préfecture : 19/06/2026

L'ORGANISATEUR - Ville de La Celle Saint-Cloud – Service des affaires culturelles

- Prend à sa charge l'édition d'affiches pour annoncer l'exposition et de cartons d'invitation pour le vernissage. Il sera remis une affiche et des invitations (10 maximum) à chaque exposant au moment du dépôt des œuvres ;
- Assure l'accrochage et le gardiennage des Salons d'exposition ;
- Présentera une liste des exposants tenue à la disposition des visiteurs ;
- Les œuvres pourront être vendues sous la seule responsabilité de l'artiste au moment du retrait ;
- **Le vernissage aura lieu le vendredi 11 septembre à 19 heures.**

Pour tout renseignement s'adresser au Service des affaires culturelles : 01 30 78 10 75
lsecheresse@ville-lacellesaintcloud.fr

- **DÉPÔT DES ŒUVRES**, dans les Salons d'exposition de l'Hôtel de Ville (accès hall du Théâtre)

Vendredi 4 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h
Lundi 07 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h

- **RETRAIT DES ŒUVRES**, dans les Salons d'exposition de l'Hôtel de Ville (accès hall du Théâtre)
Présentation d'une pièce d'identité obligatoire

Lundi 28 septembre de 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi 29 septembre de 9h à 12h et 14h à 18h

RÉCOMPENSES

Un jury composé de 5 membres (2 membres du Conseil Municipal, l'artiste lauréat de la précédente édition et 2 personnes du secteur culturel local), tous nommés à l'initiative de l'organisateur décernera 2 prix :

- Le Prix de la Ville pour un montant de 500 €. L'auteur de l'œuvre récompensée sera invité d'honneur de la prochaine biennale « Les Cellois s'exposent ».
- Le Prix « jeune talent » pour un montant de 300 € pour un artiste ayant moins de 30 ans ou 30 ans en 2026.
- Le Prix du Public : désignera l'œuvre qui a remporté le plus grand nombre de suffrages (un seul prix). Il sera remis à l'artiste une médaille de la Ville, à la fin de l'exposition.

Le Maire,

Richard LEJEUNE

P.J. un bulletin d'inscription

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20260617-2026-03-13-DE
Date de réception préfecture : 19/06/2026

Exposition
LES CELLOIS S'EXPOSENT
du 12 au 27 septembre 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner par courrier **avant le 02 juillet 2026**

À l'adresse suivante : Hôtel de Ville - Service des affaires culturelles - Expositions
8^e avenue Charles de Gaulle - 78170 LA CELLE SAINT-CLOUD
Ou par mail à lsecheresse@ville-lacellesaintcloud.fr

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél fixe :

Tél portable :

Mail :

Année de naissance :

Discipline (peinture, sculpture, dessin, photographies, autres) :

.....

ŒUVRES EXPOSÉES

Titre.....

Titre.....

Technique.....

Technique.....

Prix de vente (facultatif)*

Prix de vente (facultatif)*

**Nous vous rappelons que la vente ne peut se faire qu'en lien direct avec l'artiste*

Je soussigné(e) M.....avoir pris connaissance

du règlement et respecter les conditions s'y reportant

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)